



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.191/IPC/9
7 juin 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés

Première session
New York, 24 juillet 2000

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION INTERINSTITUTIONS
SUR LA PRÉPARATION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Genève, 10 avril 2000

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 et 2
I. PROGRÈS DE LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE.....	3 - 14
Préparatifs au niveau national	4 - 9
Préparatifs au niveau régional	10
Préparatifs au niveau mondial	11
Les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence	12 - 14
II. NATURE ET ÉTENDUE DES CONTRIBUTIONS DES INSTITUTIONS À LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE	15 - 34
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	35 - 37

ANNEXES

ANNEXE I	Ordre du jour et déroulement des travaux
ANNEXE II	Liste des documents
ANNEXE III	Participation

INTRODUCTION

1. La deuxième réunion interinstitutions sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) s'est tenue le 10 avril 2000 à Genève, en application de la résolution 53/182 de l'Assemblée générale. Elle donnait suite à la première réunion interinstitutions, tenue le 20 juillet 1999 à Genève.

2. La **Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, Mme Anna Kajumulo Tibaijuka**, a ouvert la réunion interinstitutions au nom du Secrétaire général de la CNUCED.

I. PROGRÈS DE LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE

3. Dans son exposé sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, la **Secrétaire exécutive** de la Conférence a donné aux participants un aperçu des progrès réalisés dans les préparatifs de la Conférence aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que des questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Préparatifs au niveau national

4. La Secrétaire exécutive a rappelé que le processus préparatoire avait été engagé au niveau national par des missions de membres du secrétariat de la CNUCED dans 46 PMA, à la suite desquelles des comités préparatoires nationaux (CPN) avaient été mis en place et des spécialistes locaux (SL) désignés pour leur apporter un appui technique. Trois coordonnateurs régionaux avaient été nommés pour fournir un appui fonctionnel aux CPN et aux SL. Le concours de l'Union européenne (UE) s'était révélé décisif pour donner de l'élan et du poids aux préparatifs au niveau national. De plus, certains bureaux locaux du PNUD s'étaient déclarés disposés à soutenir ces préparatifs, et les donateurs bilatéraux et autres qui avaient des représentations dans les PMA étaient encouragés à faire de même par l'intermédiaire des CPN.

5. Mme Tibaijuka a indiqué qu'au niveau national le processus préparatoire exigeait la mise sur pied de forums locaux des partenaires de développement (FLPD), réunissant les partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui formeraient en principe avec les CPN les forums consultatifs locaux chargés des préparatifs au niveau national.

6. On espérait que quelques PMA seraient en mesure de présenter pour la mi-juin 2000 la première version de leur programme d'action national afin de permettre au secrétariat de distribuer ces documents aux États membres à temps pour qu'ils puissent être examinés à la première session du Comité préparatoire intergouvernemental, qui se tiendrait du 24 au 28 juillet 2000 à New York. Les PMA qui, pour des raisons d'ordre pratique, ne seraient pas alors en mesure de présenter de projet de programme d'action présenteraient sans doute au moins un bilan de leur programme d'action pour les années 90. Ce bilan constituerait la première partie de leur projet de programme d'action, faisant le point de l'évolution observée dans les années 90 suivant les principes directeurs convenus pour la présentation des programmes d'action nationaux.

7. Quant au rythme des préparatifs nationaux, il avait été très variable selon les cas. Dans un certain nombre de pays, la mise en place des mécanismes préparatoires avait pris du retard, du seul fait de la complexité de la coordination entre divers échelons de l'exécutif ou entre les

ministères sectoriels. Dans d'autres, rien n'avait été fait tant que les ressources nécessaires n'avaient pas été dégagées.

8. La Secrétaire exécutive a souligné que les préparatifs nationaux avaient été conçus dans le souci d'établir clairement qu'il s'agissait de réduire les cas de parallélisme et de chevauchement des activités de planification à mener en rassemblant toutes les initiatives dans un même cadre de planification coordonnée qui orienterait les activités de développement et le soutien de la communauté internationale pendant dix ans.

9. Elle a invité les participants à faire des suggestions concrètes sur les moyens de donner effet à l'invitation que l'Assemblée générale avait adressée au Programme des Nations Unies pour le développement et à la Banque mondiale en leur demandant de relier les futures tables rondes et réunions des groupes consultatifs aux préparatifs de la Conférence et de veiller à ce qu'elles apportent des contributions concrètes à cette dernière et à ce que les programmes d'action nationaux aient une "destination" claire aux niveaux tant national qu'international.

Préparatifs au niveau régional

10. Au niveau régional, il s'était tenu deux réunions préparatoires d'experts, la première, du 27 au 29 mars 2000 à Addis-Abeba, pour les PMA africains anglophones, la deuxième, du 3 au 5 avril 2000 à Katmandou, pour les PMA de la région de l'Asie et du Pacifique. La troisième, à l'intention des PMA africains francophones et de Haïti, devait avoir lieu du 18 au 20 avril 2000 à Niamey. En coopération avec les commissions économiques régionales, le secrétariat de la Conférence organiserait des réunions de haut niveau dans le cadre de la préparation de la Conférence. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoyait une réunion spéciale sur les questions de fond retenues pour la Conférence, qui se tiendrait en novembre 2000 à Addis-Abeba à l'occasion de la réunion des ministres des finances et de la planification. De son côté, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) préparait des rencontres analogues.

Préparatifs au niveau mondial

11. Au niveau mondial, l'un des grands soucis, dans le cadre de la préparation de la Conférence, était de savoir comment mener une action efficace en matière de mobilisation et de publicité. Pour assurer le succès de la Conférence, il fallait obtenir assez longtemps à l'avance l'appui de différents groupes aux engagements qui y seraient négociés si l'on voulait avoir davantage de chances de réaliser une avancée décisive à Bruxelles. Il y avait beaucoup à faire pour préparer le terrain avec toutes les parties prenantes, en observant une division du travail précisément définie. Il fallait prendre des initiatives au niveau national dans tous les États Membres. De même que les PMA étaient encouragés à s'investir dans leurs programmes d'action nationaux, de même leurs partenaires de développement devaient être encouragés à créer des mécanismes préparatoires nationaux pour faire comprendre et appuyer les engagements mondiaux qui seraient adoptés à la Conférence. Comme il s'agissait d'une conférence non pas pour les PMA mais sur les PMA, elle devait être préparée dans tous les États Membres, et en particulier ceux qui étaient leurs principaux partenaires de développement. Quelques pays donateurs avaient déjà pris au niveau national des mesures exemplaires dans ce sens, et il fallait les en féliciter. La Secrétaire exécutive espérait que les activités préparatoires qui seraient menées par l'intermédiaire des ONG et du secteur privé permettraient de faire avancer les choses.

Les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence

12. Les questions de fond prévues à l'ordre du jour de la Conférence de Bruxelles étaient longuement exposées dans la note d'information établie par le secrétariat et distribuée aux participants. Certes, la Conférence s'occuperait de tous les problèmes de développement que les PMA avaient à résoudre, dans toutes leurs nombreuses dimensions et ramifications, mais comme la Secrétaire exécutive l'a souligné, son succès exigerait qu'elle privilégie les obstacles les plus importants. À étendre l'ordre du jour à trop de questions trop particulières, on risquerait de se noyer dans les détails. À cet égard, alors que les programmes d'action nationaux indiqueraient les priorités nationales, et les institutions sectorielles compétentes connaissaient fort bien les besoins des différents pays, le programme mondial aurait sans doute avantage à être concentré sur la réalisation de deux objectifs : le premier était d'amener les pays qui ne l'avaient pas fait à honorer les engagements acceptés aux conférences mondiales antérieures, le second d'obtenir des concessions supplémentaires en faveur des PMA en vue de les aider dans leurs efforts pour s'intégrer à l'économie mondiale dans des conditions avantageuses.

13. Un certain nombre d'observations ont été formulées au cours du débat qui a suivi.

- Quelques orateurs craignaient que le temps manque pour l'établissement des programmes d'action nationaux (PAN). Si ceux-ci devaient être présentés en juin, il restait à peine deux mois;
- Beaucoup jugeaient indispensable, pour assurer la crédibilité des PAN et leur appropriation, que toutes les parties prenantes (gouvernements, ONG et milieux universitaires) soient associées à leur préparation;
- Quelques intervenants ont demandé des éclaircissements sur les rapports entre les PAN et les plans annuels/quinquennaux existants;
- D'autres ont indiqué que, pour avoir une quelconque valeur, les PAN devraient, comme les programmes de développement existants, être soumis à une procédure de validation, par exemple leur adoption par le Parlement;
- Quelques participants estimaient que l'établissement des PAN ne représentait pas une tâche si ardue, du fait que les données de base existaient dans les plans annuels/quinquennaux et autres documents pertinents. Les PAN devraient puiser abondamment à ces sources;
- Un participant a appelé l'attention sur une action de planification qui venait de s'achever dans un certain nombre de PMA asiatiques, en faisant valoir qu'il n'était nullement besoin de renouveler l'exercice. Les PAN des PMA asiatiques devraient reposer sur les plans tout juste adoptés.

14. À propos de la proposition du secrétariat de la CNUCED tendant à l'organisation de tables rondes spéciales ou extraordinaires pour donner effet à la résolution 53/182 de l'Assemblée générale des Nations Unies :

- Un participant a noté qu'il n'y avait pas de mandat de l'Assemblée générale pour convoquer des tables rondes "extraordinaires" en tant que telles. Ce que l'Assemblée avait demandé, c'était que les mécanismes existants soient mis à profit dans la mesure du possible. À son sens, il ne restait en tout état de cause plus assez de temps avant la Conférence pour organiser ces tables rondes extraordinaires.

II. NATURE ET ÉTENDUE DES CONTRIBUTIONS DES INSTITUTIONS À LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE

15. Pour les délibérations sur ce point, la **Secrétaire exécutive** a présenté un document intitulé "Note sur les contributions des organisations et institutions à la préparation de la Conférence". L'objectif en était de faciliter un échange de vues entre elles pour préciser leurs rôles respectifs durant la phase préparatoire comme devant la Conférence elle-même.

16. La Secrétaire exécutive a mis l'accent sur quatre grandes rubriques sous lesquelles les institutions, à divers niveaux (national, régional et mondial), pourraient apporter leurs contributions. Retenus à titre indicatif, ces thèmes et/ou sujets sectoriels étaient les suivants : i) gouvernance, paix et stabilité sociale; ii) l'enjeu du financement, de la croissance et du développement dans les PMA; iii) le commerce et l'investissement, remèdes à la marginalisation des PMA et moyens de développer leurs capacités de production; iv) améliorer les résultats de la mise en œuvre des programmes en établissant des liaisons opérationnelles entre le Programme d'action mondial et les programmes d'action nationaux, les tables rondes nationales et régionales et certains exemples nationaux de réussite ou des meilleures pratiques.

17. Au cours du débat, les représentants des institutions ont fait des observations. En général, ils ont réaffirmé l'importance qu'elles attachaient à la Conférence et à sa préparation. Les institutions ayant des bureaux dans les PMA ont indiqué qu'elles les avaient chargés de prêter leur concours aux travaux préparatoires menés au niveau national.

18. Plus précisément, les représentants des institutions ont fait les remarques indiquées ci-après.

19. Le représentant de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** a fait le point des travaux en cours à l'OCDE en indiquant qu'à la réunion de haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD) qui se tiendrait les 11 et 12 mai 2000, les Ministres de la coopération pour le développement et les responsables des organismes d'aide étudieraient des questions qui étaient en rapport avec la Conférence sur les PMA. À l'ordre du jour figuraient la réduction de la pauvreté, les stratégies de partenariat, la mise en œuvre de cadres au niveau national, la cohérence des politiques, le volume, la qualité et le rôle de catalyseur de l'aide publique au développement (APD), les apports du secteur privé, le degré d'endettement tolérable et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), la nouvelle architecture financière internationale, et les biens publics mondiaux. Compte tenu du *Rapport 1999 sur la coopération pour le développement* (paru en février 2000) et d'un séminaire sur le financement du développement ("Vers de nouvelles avancées") tenu les 29 et 30 mars 2000, ces débats détermineraient les apports de l'OCDE et de ses membres à la réunion intergouvernementale de haut niveau des Nations Unies sur le financement du développement ainsi qu'à la Conférence sur les PMA. Le représentant de l'OCDE a souligné qu'il importait de favoriser l'établissement de liens entre cette réunion (à présent prévue pour juin 2000) et la Conférence.

20. Le représentant de l'**Organisation mondiale du commerce** a indiqué que celle-ci, à l'instar des autres organisations et des institutions multilatérales, contribuerait, comme il convenait et conformément à son mandat, à la réalisation des objectifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Il a noté toutefois que l'OMC fonctionnait au niveau multilatéral (mondial) et n'avait pas de représentations au niveau national ou régional. Néanmoins, trouver une réponse aux préoccupations, aux problèmes et à la marginalisation des PMA était un objectif qu'elle jugeait prioritaire et auquel elle demeurait profondément attachée.

21. L'OMC était une organisation pilotée par ses membres, et ces derniers devaient arrêter dans le détail la contribution à apporter à la Conférence sur les PMA. Il était actuellement envisagé de faire figurer un point consacré à cette conférence à l'ordre du jour du Sous-Comité du commerce des pays les moins avancés pour que celui-ci l'examine comme il se devait. Cet examen serait pour les membres l'occasion d'exprimer leurs vues et leurs positions et de faire des recommandations.

22. Indépendamment du contenu détaillé des propositions précises qu'elle pourrait faire, l'OMC poursuivait sa tâche essentielle qui était d'assurer la libéralisation du commerce par des améliorations négociées et autonomes de l'accès aux marchés, la sécurité de l'accès aux marchés et l'élimination des restrictions et obstacles aux échanges, y compris pour les PMA. Le commerce était le moteur de la croissance, et la croissance économique était indispensable pour réduire la pauvreté. À ce propos, le Directeur général de l'OMC menait sans discontinuer des consultations sur plusieurs questions dont le Conseil général était saisi, parmi lesquelles celle de l'élargissement des possibilités d'accès aux marchés offertes aux PMA, en vue de les aider dans leurs efforts pour tirer profit du système non discriminatoire fondé sur des règles.

23. De plus, le Directeur général consultait aussi les membres de l'OMC sur le renforcement des capacités des PMA et leurs besoins d'assistance technique. À cet égard, deux points méritaient d'être signalés : d'une part, les consultations du Directeur général ayant pour objectif d'obtenir une augmentation des ressources financières affectées à l'assistance technique fournie par l'OMC, dont les PMA étaient les principaux bénéficiaires, d'autre part, les améliorations du fonctionnement du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, actuellement soumises à l'examen demandé. Le Directeur général avait accordé la priorité absolue à l'étude de ces améliorations. À cette fin, il avait convoqué une réunion des chefs de secrétariat des six principales institutions compétentes (Banque mondiale, FMI, CNUCED, PNUD, CCI et OMC) pour évaluer les résultats de l'examen du Cadre intégré en vue d'améliorer son fonctionnement et, partant, la qualité de l'assistance fournie aux PMA.

24. Le représentant de l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture** s'est déclaré préoccupé par la coordination et le calendrier des travaux à effectuer pour combiner 48 programmes d'action nationaux en un unique programme mondial. Il a demandé ce que l'on attendait exactement de chacune des organisations et institutions internationales compétentes. Était-ce une évaluation de ce qui s'était passé dans ses domaines de compétence, ou une proposition de nouveau plan d'action pour l'avenir ? L'UNESCO, par exemple, avait établi un plan global d'action pour les PMA : fallait-il l'insérer dans le Programme d'action mondial en faveur des PMA ? Son représentant a suggéré qu'il serait bon que chaque institution ou un certain nombre d'entre elles soient chargées d'organiser une réunion spéciale lors de la Conférence. Il a indiqué que l'UNESCO était prête à le faire à ce titre (sur la science et la technologie et sur la culture).

25. Le représentant de l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture** a informé les participants des travaux que celle-ci menait actuellement dans le cadre d'une étude du rôle de l'agriculture dans le développement des PMA. Dans cette étude, la FAO évaluait les nombreuses contraintes pesant sur le secteur agricole dans les PMA, examinait les moyens d'accroître leurs capacités de production et leur compétitivité, envisageait pour eux des stratégies de développement agricole et tirait les enseignements utiles des cas de réussite enregistrés dans les pays en développement. Dans le cours de cette étude, la FAO espérait pouvoir mettre à profit la préparation de la Conférence, et elle comptait bien travailler en étroite coopération avec ses organisateurs sur le développement agricole, le commerce et la sécurité alimentaire dans les PMA.

26. Le représentant de l'**Organisation mondiale de la santé** a exposé une manière utile d'envisager le rôle des institutions suivant une double démarche. D'une part, elles pourraient contribuer à la Conférence en présentant des rapports thématiques classiques, avec un rapport sur les problèmes et les politiques établi sur le modèle retenu pour les deux conférences précédentes. De l'autre, il y aurait aussi un moyen moins traditionnel d'aborder les questions sectorielles, qui consisterait à examiner les conséquences qu'impliqueraient pour les différents secteurs les trois ou quatre grands thèmes de la Conférence (l'aide, le commerce, l'investissement et autres), car ceux-ci se rapportaient généralement à tous les secteurs et se prêtaient à une analyse utile des contraintes et des possibilités. Pour prendre l'exemple des questions commerciales, l'OMS, la CNUCED et l'OMC avaient déjà travaillé ensemble sur des problèmes d'intérêt commun (le commerce dans les services de santé, par exemple) et pourraient centrer leurs travaux sur ceux qui étaient propres aux PMA.

27. La représentante de l'**Organisation des Nations Unies pour le développement industriel** a confirmé que celle-ci souhaitait apporter sa contribution à la Conférence, mais elle n'était pas encore en mesure de formuler un engagement ferme. Elle a signalé que, dans le contexte de sa Conférence générale de 2001, l'ONUDI envisageait d'organiser un colloque de PMA, qui serait précédé de réunions de groupes d'experts sur des problèmes tels que le développement technologique et les moyens d'accroître la productivité et la compétitivité. Ces activités pourraient être alignées sur la préparation de la troisième Conférence sur les PMA. Pour la Conférence elle-même, l'ONUDI pourrait envisager d'accueillir une réunion parallèle, qui pourrait prendre la forme d'une table ronde thématique, ou d'une réunion du secteur privé, ou encore d'un forum de l'investissement et qui pourrait être organisée en collaboration avec la CNUCED. Ces idées en étaient encore à l'état embryonnaire et demanderaient à être étoffées, tant au sein de l'ONUDI qu'avec d'autres acteurs du système.

28. Le représentant de l'**Organisation mondiale de la propriété intellectuelle** a évoqué l'initiative que l'OMPI avait prise pour s'attaquer à la marginalisation et aux problèmes de développement des PMA, ainsi qu'aux contraintes auxquelles ceux-ci se heurtaient en cherchant à s'intégrer dans la culture de la propriété intellectuelle et dans l'économie mondiale. Il a indiqué qu'elle visait avant tout à accroître l'aptitude des administrations publiques à formuler et à mettre en œuvre une politique adéquate en matière de propriété intellectuelle, ainsi qu'à renforcer les capacités de gestion et les capacités techniques du secteur privé, pour assurer une infrastructure de services qui soutienne la propriété intellectuelle, comme les États membres de l'OMPI l'avaient demandé.

29. Depuis 1998, l'OMPI mettait en œuvre des plans d'action ciblés par pays en faveur des PMA, qu'elle aidait à mettre sur pied ou à moderniser leurs bureaux de la propriété intellectuelle en les dotant de l'infrastructure et des ressources institutionnelles voulues, de personnel qualifié, de techniques de gestion modernes et d'un accès aux systèmes d'appui en matière d'informatique. Elle avait, sur demande, envoyé des missions consultatives conseiller les bureaux sur la modernisation de leurs systèmes de gestion et la rationalisation de leurs procédures administratives. Elle avait financé des voyages d'étude de fonctionnaires des PMA qui s'étaient rendus dans des bureaux de pays industrialisés pour y étudier divers aspects de la modernisation. De plus, l'OMPI avait expédié du matériel informatique aux PMA.

30. En matière de droit d'auteur et droits connexes, elle avait dispensé conseils et assistance à l'occasion de la mise sur pied ou du renforcement de sociétés de perception et de gestion des droits dans des PMA. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (l'Accord sur les ADPIC), l'OMPI avait organisé, à l'intention des PMA, des réunions interrégionales, régionales, sous-régionales et nationales et présenté un tableau clair et équilibré de l'Accord pour leur permettre de juger si les mécanismes dont ils disposaient pour faire respecter ces droits étaient conformes aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC.

31. Le Directeur général de l'OMPI était fermement convaincu que les PMA devaient, individuellement et collectivement, tirer pleinement parti de toutes les initiatives destinées à renforcer leurs institutions et à développer leur potentiel humain en vue d'améliorer leurs résultats, aux niveaux national, régional et international.

32. Dans cette perspective, pour préparer la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, l'OMPI travaillait en liaison étroite avec la CNUCED et d'autres organisations internationales. Elle avait déjà organisé en 1999 à l'intention des PMA une table ronde interrégionale de haut niveau sur la propriété intellectuelle. M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, y avait prononcé une allocution en sa qualité de Secrétaire général de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. En 2000, un certain nombre de réunions nationales, sous-régionales et régionales étaient organisées pour préparer cette Conférence. L'OMPI se servirait du rapport de la table ronde interrégionale et des divers rapports consacrés à ses activités pour sa contribution à la Conférence.

33. Le représentant de l'**Union internationale des télécommunications** a indiqué que l'objectif de l'UIT était de faciliter l'accès universel aux technologies modernes de l'information. Elle avait un programme d'action spécial pour les PMA, auxquels elle fournissait de plus en plus d'assistance. Les technologies de l'information étaient inégalement réparties, même entre PMA. Les nouvelles technologies pouvaient à la fois améliorer l'environnement commercial au niveau microéconomique et offrir des possibilités de recettes en devises aux pays, y compris les PMA, qui effectuaient les investissements voulus.

34. Le représentant du **Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés** (DAES) a dit qu'il était important d'engager un examen des résultats des grandes conférences des Nations Unies et de leur suivi dans le cas des PMA, ainsi que des liens qui existaient entre ces conférences mondiales et la troisième Conférence sur les PMA. De plus, pour bien mettre en relief les problèmes structurels essentiels qui avaient une incidence négative sur les capacités de production, et donc la croissance et le développement des PMA, le Bureau du

Coordonnateur spécial comptait apporter les contributions suivantes : en s'inspirant des travaux du Département et de la Commission du développement durable sur l'énergie, il ferait une analyse du potentiel énergétique et de l'utilisation de l'énergie dans les PMA, en mettant l'accent sur les problèmes et les contraintes qui se manifestaient selon les cas; avec l'UNESCO, la CNUCED et la CEA, il organiserait une réunion conjointe du groupe spécial d'experts sur la science et la technologie au service du développement des PMA. Il y avait également lieu de noter qu'au Forum consultatif, le Département avait été expressément prié par le représentant de la Communauté européenne de s'engager à ce que le rapport sur les liens avec les grandes conférences soit prêt pour la première session du Comité préparatoire intergouvernemental.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

35. Les participants à la réunion ont renouvelé leur appui à la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et à la Conférence elle-même.

36. Les institutions ont été encouragées à mener des consultations bilatérales et multilatérales en vue d'assurer la coordination et les synergies requises pour donner plus d'efficacité à leurs efforts conjoints de coopération. Dans ce contexte a été soulignée la nécessité de consultations entre le PNUD, la Banque mondiale et la CNUCED en vue de définir les modalités suivant lesquelles donner effet au paragraphe 6 de la résolution 53/182 de l'Assemblée générale.

37. Il a été convenu que la troisième Réunion interinstitutions se tiendrait à New York en juillet 2000, immédiatement après la première session du Comité préparatoire intergouvernemental.

ANNEXE I

Ordre du jour et déroulement des travaux

10 heures – 10 h 10	Allocution de bienvenue de Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire exécutive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA
10 h 10 – 10 h 15	Adoption de l'ordre du jour de la réunion
10 h 15 – 10 h 45	Exposé de la Secrétaire exécutive de la Conférence sur les progrès de la préparation de la Conférence
10 h 45 – 12 h 15	Débat général
12 h 15 – 13 heures	Observations liminaires sur la nature et l'étendue des contributions des institutions à la préparation de la Conférence : a) durant le processus préparatoire, b) à la Conférence
14 h 30 – 16 h 30	Échange de vues sur la nature et l'étendue des contributions des institutions : thèmes retenus, notes thématiques de fond et participation aux réunions parallèles à la Conférence, calendrier à fixer pour la présentation des contributions des institutions au processus préparatoire et à la Conférence
16 h 30 – 17 h 30	Mise au point du projet de rapport de la réunion
17 h 30 – 18 heures	Examen et adoption du rapport de la réunion
18 heures	Clôture de la réunion

ANNEXE II

Liste des documents

1. Projet d'ordre du jour
2. Note d'information sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
3. Note sur les contributions des organisations et institutions à la préparation de la Conférence
4. Les pays les moins avancés, rapport 1999
5. Synopsis statistique des pays les moins avancés, 1999
6. Note verbale

ANNEXE III

Participation

1. L'État ci-après était représenté à la réunion :

Suède

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Communauté européenne

Organisation de coopération et de développement économiques

3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion :

Organisation internationale du Travail

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation mondiale de la santé

Banque mondiale

Fonds monétaire international

Union postale universelle

Union internationale des télécommunications

Organisation météorologique mondiale

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Agence internationale de l'énergie atomique

Organisation mondiale du commerce.

4. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial, la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés étaient représentés à la réunion. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC était aussi représenté à la réunion. Le service de liaison avec les organisations non gouvernementales était représenté à la réunion.
